



RAPPORT SUR LA GESTION DE MICROWAVE VISION SA du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 22 Juin 2017

Comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale à caractère mixte afin, dans un premier temps, de vous rendre compte de l'activité de la société Microwave Vision, des résultats de notre gestion au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels ainsi que de décider de l'affectation du résultat.

Les comptes au 31 décembre 2016 ont été établis en conformité avec le plan comptable général issu du règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) N°2014-03, modifié par le règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Il vous sera également rendu compte de la mission de vos Co-commissaires aux Comptes par la lecture de leurs rapports.

Leurs rapports, ceux de votre Conseil d'administration, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires.

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons notre rapport de gestion.

1. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

2. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société Microwave Vision est basée à Villebon-sur-Yvette où elle partage des locaux avec sa filiale française MVG Industries. Elle dispose par ailleurs de bureaux dans Paris. Les comptes de la société regroupent ceux de la France et des établissements étrangers, à savoir : Satimo Hong Kong, Microwave Japon et Microwave Suède. Le chiffre d'affaires 2016 de cet ensemble s'élève à 12 618 k€.

L'activité de cette société est indissociable de l'activité du groupe Microwave Vision compte tenu des liens existants entre tous les établissements et filiales du Groupe. Nous vous invitons donc à vous reporter au paragraphe sur la situation et l'activité du rapport de gestion du groupe consolidé.

3. PROGRES REALISES OU DIFFICULTES RECONTREES

Le groupe a progressé dans l'amélioration de l'organisation du Groupe et notamment sur la mise en place d'un outil ERP maintenant opérationnel dans la société. La direction financière de la société a été modifiée en septembre 2015.

4. ACTIVITE SOCIALE

L'effectif de Microwave Vision SA au 31 décembre 2016 est de 5 cadres dirigeants. Les établissements comptent 2 cadres dirigeants et 5 employés soit un effectif total de 12 personnes.



5. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 12 618 k€ hors taxes contre 15 548 k€ pour l'exercice précédent. Le total des produits d'exploitation s'élève à 12 682 k€.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 12 412 k€ pour 15 043 k€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 270 k€ contre 712 k€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif pour (445) k€ au 31 décembre 2016 contre (545) k€ au 31 décembre 2015.

Compte tenu de ces éléments, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à -175 k€ au titre de l'exercice 2016 contre 166 k€ pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Le résultat exceptionnel est négatif pour (1 648) k€ au 31 décembre 2016.

Le résultat de l'exercice se traduit en définitive par un déficit de (1 956) k€.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la société s'élevait à 90 356 k€ contre 89 144 k€ au 31 décembre 2015.

L'essentiel de la variation des postes de l'actif du bilan concerne :

- Les comptes clients qui passent de 23 192 k€ au 31 décembre 2015 à 26 657 k€ au 31 décembre 2016.
- Le montant des valeurs mobilières de placement qui passent de 22 783 k€ au 31 décembre 2015 à 22 308 k€ au 31 décembre 2016.

Concernant le passif, les fonds propres passent de 59 809 k€ à 57 797 k€.

Les postes emprunts et dettes financières diminuent pour passer de 10 726 k€ à 10 204 k€.

Le poste dettes fournisseurs passe de 17 185 k€ au 31 décembre 2015 à 20 937 k€ au titre de l'exercice. Il comprend les facturations des filiales à la holding afin que cette dernière répartisse les charges au prorata de la marge brute dégagée par chacune dans le cadre de la convention de refacturation de managements « fees » et de prestations de services Groupe.

Le tableau suivant décrit le solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2016 et au 31 décembre 2015 de la société par date d'échéance.

1°/ au 31 décembre 2016

Total	Courant	1-30 jours	30-60 jours	60-90 jours	>90 jours
20 937 286 €	9 051 746 €	35 814 €	348 316 €	141 170 €	11 360 239 €

Ces créances contiennent essentiellement des refacturations intra groupe (20 308 k€) qui se compensent avec des créances intragroupe.

2°/ au 31 décembre 2015

Total	Courant	1-30 jours	30-60 jours	60-90 jours	>90 jours
-------	---------	------------	-------------	-------------	-----------



17 185 250 €

12 255 570 €

357 609 €

191 122 €

4 380 949 €

6. EVENEMENTS IMPORTANTS DE L'EXERCICE

Aucun élément important n'a été observé sur l'exercice.

7. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les évolutions et les perspectives d'avenir de la société Microwave Vision sont liées à celles du groupe Microwave Vision. Sous l'effet de prises de commandes record en 2016 (74 M€), le Groupe a démarré l'exercice 2017 avec un carnet de commandes élevé de 62 M€ (à comparer à 55,3 M€ au 1er janvier 2016), dont la majeure partie doit être reconnue en 2017. Les évolutions et les perspectives du Groupe auront un impact positif sur la société Microwave Vision dans le rapport de l'activité enregistré sans la société par rapport au Groupe.

8. RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE

1.1. Risques de change

D'une manière générale, la Société est exposé à des risques de taux de change et à des risques de taux d'intérêt. Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués d'emprunts bancaires et de découverts auprès des banques et de trésorerie. Par ailleurs, la Société détient des actifs et passifs financiers tels que des créances et dettes commerciales qui sont générées par ses activités.

La politique de la Société est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de placements temporaires non risqués pour sa trésorerie excédentaire.

La Société ne couvre pas son risque de change.

1.2. Risques commerciaux

Compte tenu de la répartition géographique des ventes, notamment vers l'Asie, la mise en œuvre de certaines procédures de recouvrement peut être difficile. Une attention particulière est portée sur l'estimation de ce risque.

1.3. Covenants

La Société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du Groupe. Le Groupe ne présentant pas d'endettement net, les covenants sont respectés à la date de clôture de l'exercice. Ils font l'objet d'un audit externe.

9. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice.

Aucun titre de la société n'est détenu dans le cadre d'une gestion collective (PEE ou FCPE) ou sont frappés d'une inaccessibilité (article L 225-102 c.com), ou au titre de la participation aux résultats de l'entreprise.

Les titres de capital détenus par les managers qui sont aussi actionnaires / salariés de la société sont détenus à titre individuel et n'entrent pas dans le cadre d'une gestion collective.

10. ACTIVITE ET RESULTAT DES FILIALES FRANCAISES ET ETRANGERES

La liste des filiales et des participations est annexée au présent rapport.

Nous vous rappelons que le groupe ORBIT/FR est détenu à 63%.

Le groupe ORBIT/FR a clôturé l'exercice avec une perte.

Les établissements étrangers de la société Microwave Vision ainsi que la filiale MVG Industries, détenue à 100%, évoluant sur le marché des télécommunications ont connu une année favorable.

Les résultats et informations sectorielles du Groupe figurent dans le rapport sur la gestion du Groupe.



Co-Director de la société Hongkongaise MV AMS Ltd.

Agnès Mestreau:	aucun autre mandat.
Raymond Boch:	Gérant de JUST SEARCH SARL, Gérant de CIRRUS CONSULTING EURL.
Sophie de Roux:	Administrateur de Sapec SA, Administrateur de Zetes Industries, Présidente de Corporate Value Associates France SASU.
Arnaud Gandois:	Directeur Général de la société par actions simplifiée MVG Industries, Membre du board de la société américaine ORBIT/FR, Membre du board de la société anglaise RAINFORD.
Luc Duchesne:	aucun autre mandat.
Bruno Rivet:	Représentant permanent de Seventure Partners au Conseil d'Administration de Streamdata.io, Représentant permanent de Seventure Partners au Conseil d'Administration d'Anevia, Représentant permanent de Seventure Partners au Conseil d'Administration de Prestashop, Représentant permanent de Seventure Partners au Conseil d'administration de Scentys, Représentant permanent de Seventure Partners au Conseil d'administration de Mailjet, Membre du conseil de surveillance de Recommerce Solutions, Membre du conseil de surveillance de Kayentis.

1.5. Situation des mandats des administrateurs

Nous vous rappelons les dates d'expiration des mandats des administrateurs de la société :

- le mandat de Monsieur Philippe Garreau vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 ;
- le mandat de Madame Agnès Mestreau vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 ;
- le mandat de la société SEVENTURE Partners représentée par Monsieur Bruno Rivet vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 ;
- le mandat de Monsieur Gianni Barone vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016,
- le mandat de Monsieur Raymond Boch vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016.



- le mandat de Madame Sophie De Roux vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019.

1.1. Situation du mandat du Président directeur général

Nous vous rappelons la date d'expiration du mandat du Président directeur général de la société :

- Monsieur Philippe Garreau a été renouvelé, lors du conseil d'administration du 23 juin 2011, dans ses fonctions de Président directeur général de la société pour toute la durée de son mandat d'administrateur, son mandat de Président directeur général vient donc à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016.

1.2. Situation des mandats des Directeurs généraux délégués

Nous vous rappelons les dates d'expiration des mandats des Directeurs généraux délégués de la société qui ont été renouvelés dans leurs fonctions lors du conseil d'administration du 23 juin 2011 fonctions pour toute la durée du mandat du Président directeur général. En conséquence :

- le mandat de Monsieur Arnaud Gandois vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016,
- le mandat de Monsieur Luc Duchesne vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016.

1.3. Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas fournie dans la mesure où elle aboutirait à communiquer un montant individuel.

17. INFORMATIONS CONCERNANT LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous vous rappelons les dates d'expiration des mandats de vos Commissaires aux comptes :

- le mandat du Co-commissaire aux comptes titulaire, la société RSM Paris, 26 rue Cambacérès, 75008 Paris, RCS Paris B 792.111.783, vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018.
- le mandat du Co-Commissaire aux comptes suppléant, la société Fidinter, 26 rue Cambacérès, 75008 Paris, RCS Paris B 652.056.110, vient à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018.
- le mandat du Co-commissaire aux comptes titulaire, Auditeurs et Conseils associés, vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019,
- le mandat du Co-Commissaire aux comptes suppléant, la société Pimpaneau et Associés, vient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à se prononcer sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2019.

18. DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE



Conformément aux dispositions de l'article L 232-1 II et R 225-102 du code de commerce nous vous rappelons l'option prise par le Conseil d'Administration en vertu des dispositions de la loi du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques (NRE) et portant sur les modalités de direction générale.

Le Conseil d'Administration, lors de sa séance du 28 septembre 2001, a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Aucune modification n'a été apportée à cette organisation depuis.

19. TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Au présent rapport est joint le tableau visé à l'article R 225-102 du Code de commerce, et faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

20. RAPPORTS COMPLEMENTAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au présent rapport sont joints également les rapports complémentaires suivants du conseil d'administration :

- un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital,
- un rapport spécial informant des opérations réalisées par la société ou par les sociétés qui lui sont liées au titre des options d'achats ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants,
- un rapport spécial informant des opérations réalisées par la société ou par les sociétés qui lui sont liées au titre de l'attribution d'actions gratuites au personnel salarié et aux dirigeants.

21. INFORMATION SUR LE PROGRAMME DE RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES ACTIONS

Sur l'exercice 2016, conformément à l'évolution de la législation concernant Alternext, Microwave Vision dans le cadre de son contrat de liquidité géré par la société de bourse Gilbert Dupont, a effectué des transactions sur son titre. La valeur du contrat de liquidité au 31/12/2016 est d'un montant total de 98 k€. De plus, à la clôture de l'exercice Microwave Vision détenait 73826 actions en propre.

22. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

La liste ci-dessous indique les actionnaires dépassant les seuils au 31/12/2016.

	% ACTIONS
SEVENTURE	11,82%
BpiFrance	13,78%
Jousse et Morillon	6,37%

23. OPERATIONS REALISEES PAR LES DIRIGEANTS, LES HAUTS RESPONSABLES

Aucune opération majeure n'a été réalisée par les dirigeants, les hauts responsables, ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres (articles L 621-18-2 et R 621-43-1 c. mon et fin. article 223-22 du règlement général de l'AMF).



Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 tels qu'ils vous sont présentés, le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport de vos Co-commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, et d'affecter le résultat de l'exercice dans les conditions que nous venons de vous exposer.

Nous vous demandons également d'approuver les conclusions du rapport spécial de vos Co-commissaires aux Comptes concernant les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du code de commerce.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de leur gestion aux administrateurs et décharge de responsabilité à vos Co-commissaires aux comptes.

Nous vous remercions de votre confiance et vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons à votre vote relativement à l'approbation des comptes annuels.

Le Conseil d'Administration

Pièces Jointes :

Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices,

Tableau et liste des filiales et participations,

Tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'assemblée générale au conseil d'administration dans le domaine des augmentations de capital,

Rapport spécial informant des opérations réalisées par la société ou par les sociétés qui lui sont liées au titre des options d'achats ou de souscriptions d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants,

Rapport spécial informant des opérations réalisées par la société ou par les sociétés qui lui sont liées au titre de l'attribution d'actions gratuites au personnel salarié et aux dirigeants.